



LES ACHARDS

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE de LES ACHARDS

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 085-200065795-20250320-DLG_2025_004-AR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Délg-2025-004

DÉCISION PORTANT SUR LA VENTE DU VÉHICULE FIAT DUCATO IMMATRICULE 4334 YE 85

Le Maire de la commune de Les Achards,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1111-1 relatif au principe de libre administration des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations du Conseil Municipal au Maire pour la durée de son mandat,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Les Achards n°D22022021-09 en date du 22 février 2021 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la délégation au Maire, d'une partie de ses attributions, en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées dans ladite délibération, et notamment l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600€,

Considérant l'offre de l'entreprise VENDEE POIDS LOURDS OCCASIONS, la Ribotière 85170 Le Poiré Sur Vie, de rachat du véhicule Fiat Ducato immatriculé 4334 YE 85 acquis par la commune en 2008, pour la somme de 200,00€.

DECIDE :

- De vendre le véhicule Fiat DUCATO immatriculé 4334 YE 85 acquis en 2008 par la commune et totalement amorti à l'entreprise VENDEE POIDS LOURDS OCCASIONS située à la Ribotière 85170 Le Poiré Sur Vie pour la somme de 200,00 €
- De sortir de l'inventaire le bien n° 2008-MAT-012

Fait à Les Achards, le 20 mars 2025
Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Par délégation du Conseil Municipal

Michel VALLA